

STAPS



LIÉVIN

LES DÉBOUCHÉS

Les emplois ciblés à l'issu du master SPES sont des postes de cadres dans l'ingénierie (conception, développement, pilotage, mesure d'impact...) de projet socio-sportifs.

À titre d'exemples :

- Responsable du développement socio-sportif d'une association
- Chargé(e) de la politique socio-sportive d'une collectivité publique
- Chargé(e) d'études dans un cabinet privé
- Directeur/trice de structure socio-sportive

Le parcours « recherche » permet d'envisager la poursuite d'études en doctorat.

MASTER

STAPS - mention Sports, Politiques Éducatives et Société (SPES)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master STAPS SPES, forme des étudiantes et des étudiants au pilotage de programmes et de structures mobilisant le sport et l'activité physique à des fins d'utilité sociale. Ces finalités sociales, éducatives et politiques peuvent cibler des publics variés, le plus souvent confrontés à diverses formes de vulnérabilités.

La formation s'appuie sur un socle de ressources articulées entre apports scientifiques, empiriques et expériences pratiques. Ces ressources complémentaires participent à l'acquisition de connaissances et à la construction de compétences relevant de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de dispositifs, programme ou structures socio-sportives.

Pour ce faire, les étudiant(e)s sont sensibilisé(e)s au caractère conditionnel des effets du sport, et formés pour identifier et déployer les conditions les plus favorables à l'atteinte des objectifs affichés.

CONDITIONS D'ACCÈS

En formation initiale, un niveau licence est requis pour pouvoir candidater au master SPES. La licence STAPS est privilégiée (toutes les mentions de licence STAPS sont acceptées). D'autres licences inscrites dans le champ socio-culturel, de l'éducation ou des sciences sociales et politiques peuvent également permettre l'accès au master SPES, notamment pour les titulaires par ailleurs, de la carte professionnelle d'éducateur/trice sportif(ve).

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salarié(e)s et demandeuses et demandeurs d'emploi.

Contact : fcu-fare-lievin@univ-artois.fr.

Elles et ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr.



LES COMPÉTENCES ACQUISES

Le master STAPS SPES est construit en approche par compétences. 5 compétences sont donc travaillées pendant les deux années de formation :

- Concevoir un dispositif puis un programme socio-sportif
- Piloter la mise en œuvre de programmes et de structures socio-sportives
- Évaluer des publics, des dispositifs et des structures socio-sportives
- Mener une démarche scientifique (production et mobilisation des connaissances)
- Construire son projet professionnel

LE RYTHME DE LA FORMATION

Possibilité d'alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 25 % à 78 % du SMIC, selon l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans une mention de master très récemment créée. Le master SPES de l'université d'Artois est donc l'un des premiers en France. Il répond à une demande sociale croissante. Pour satisfaire ce besoin de formation au développement du socio-sportif, notre master SPES bénéficie d'un double ancrage fort qui légitime son existence. D'une part, il s'appuie sur une équipe de recherche (l'équipe Sherpas du laboratoire URePSS), qui étudie depuis plus de 10 ans, les effets (sociaux, psychologiques ou sanitaires) que peuvent produire les activités physiques (et sous quelles conditions). D'autre part, ce master repose sur un réseau dense et diversifié d'acteurs publics et privés, impliqués dans le développement du socio-sport au niveau local comme national.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

	COMPÉTENCES PRINCIPALES	
SEMESTRE 1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir des dispositifs socio-sportifs ▪ Mener une démarche scientifique ▪ Construire son projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Usagers sociaux et politiques du sport ▪ Connaissance des publics ▪ Politiques publiques ▪ Didactique socio-sportive ▪ Epistémologie, conditions de production, pertinence et utilité de la recherche ▪ Définir son projet professionnel
SEMESTRE 2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduire des dispositifs socio-sportifs et les évaluer ▪ Mobiliser la recherche ▪ Construire son projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conduite de projet ▪ Connaissance des écosystèmes ▪ Financement des projets ▪ Identifier et Diffuser les savoirs scientifiques ▪ Définir son projet professionnel
SEMESTRE 3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir et conduire des programmes socio-sportifs ▪ Evaluer des structures ▪ Mener une démarche scientifique ▪ Construire son Projet Professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissance des publics ▪ Didactique socio-sportive ▪ Gestion RH ▪ Conduite de projet ▪ Techniques d'enquêtes et d'analyses ▪ Définir son projet professionnel
SEMESTRE 4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire et mobiliser des savoirs scientifiques ▪ Construire son projet professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Interpréter, théoriser, et diffuser les savoirs scientifiques ▪ Construire son insertion professionnelle

CONTACTS

Secrétariat Pédagogique :
Sabine Beaury - sabine.beaury@univ-artois.fr

Responsable pédagogique :
Nicolas Penin - nicolas.penin@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés